

Etude et réalisation d'agencement

RNCP35471 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	BTS — Brevet de technicien supérieur
Code(s) NSF	233, 234
Formacode(s)	45015, 22454
Code(s) ROME	F1102
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/01/2024

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le titulaire du BTS « Etudes réalisation agencement » est acteur de la politique qualité de l'entreprise, pour fiabiliser chaque étape du processus de la réalisation, allant de la prise de commande, en passant par la conception, la réalisation, la fabrication et la mise en oeuvre sur chantier jusqu'au service après-vente. Il peut conduire des actions spécifiques (revues, contrôle, actions correctives...) et rédiger et diffuser des procédures. Il s'assure de la mise en oeuvre et du respect des mesures de prévention organisées par l'entreprise. Enfin, il fait respecter les réglementations. Il participe aux relations commerciales avec les clients de son entreprise, en répondant à leurs attentes et en assurant le suivi du projet.

ACTIVITÉS VISÉES

En amont de l'obtention de l'affaire :

Participation à la réponse d'appels d'offres, étude technique du projet d'agencement ; Préparation des données pour les fabrications et les mises en oeuvre sur chantier :

- réponse technique à une demande en tenant compte des données du projet architectural (esthétiques, techniques, économiques, administratives et environnementales) ;
- participation à l'élaboration du devis et à l'élaboration du planning général de l'affaire.

Après l'obtention de l'affaire :

Contrôle de la mise en oeuvre du projet d'agencement ; préparation et la conduite de chantier ; clôture de l'affaire :

- conception de solutions techniques à partir de concepts, du cahier des charges et des réglementations, depuis l'explicitation du besoin jusqu'à la définition détaillée, en intégrant toutes les contraintes (esthétiques, techniques, économiques, administratives et environnementales) ;
- élaboration de l'ensemble des documents nécessaires à la réalisation du dossier technique du projet ;
- planification et organisation de la prévention des risques professionnels ;
- préparation des données nécessaires à la fabrication ;
- mise en oeuvre de la démarche qualité ;
- organisation, planification et pilotage de tout ou partie d'un chantier avec intervention de plusieurs corps d'état ;
- choix et organisation de la sous-traitance ;
- encadrement et coordination des équipes ;
- collaboration avec les différents intervenants d'un projet ;
- participation à la clôture d'une affaire.

D'une manière transversale, le titulaire du brevet de technicien supérieur E.R.A. utilise l'outil informatique. Il l'intègre

dans ses activités à des fins de conception technique et d'intégration dans le cadre de l'ingénierie collaborative (BIM, bibliothèques d'éléments, simulation des comportements...), d'élaboration des procédés de réalisation (simulation des procédés, CFAO, bases de données métier), d'exploitation de logiciels spécialisés (gestion de production...), et de communication. Le technicien supérieur mène une veille technologique, réglementaire et normative pour mettre en application les évolutions dans le cadre des réalisations.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Analyser

- Formaliser l'expression du besoin client
- Identifier les contraintes
- Assurer une veille technique et réglementaire et capitaliser des informations

Concevoir

- Rechercher des principes de solutions techniques
- Choisir et valider des solutions techniques
- Définir le projet d'agencement

Préparer et organiser

- Quantifier les besoins et les ressources
- Estimer et déterminer les coûts
- Organiser la cotraitance et la sous-traitance
- Planifier les activités et l'utilisation des ressources
- Préparer la réalisation

Réaliser

- Assurer le suivi économique du chantier
- Piloter l'action d'une équipe
- Prévenir les risques santé et sécurité

Contrôler

- Établir et mettre en oeuvre un protocole de contrôle

Communiquer

- Rédiger un document professionnel de communication
- Communiquer avec les acteurs du projet y compris en langue étrangère

Culture générale et expression

Langue vivante étrangère

Mathématiques

Sciences Physiques - Chimie

Blocs de compétences

RNCP35471BC01 — Traduction technique du projet architectural

LISTE DE COMPÉTENCES

Formaliser l'expression du besoin client

Identifier les contraintes

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités), Formation professionnelle continue (établissements publics habilités).

CCF

Formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS).

CCF

Scolaires (établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (établissements non habilités)

Au titre de leur expérience professionnelle

Enseignement à distance.

Ponctuelle pratique 2 parties 4h et 8H

RNCP35471BC02 — Conception d'agencement

LISTE DE COMPÉTENCES

Assurer une veille technique et réglementaire et capitaliser des informations
Rechercher des principes de solutions techniques
Choisir et valider des solutions techniques
Définir le projet d'agencement
Établir et mettre en œuvre un protocole de contrôle
Rédiger un document professionnel de communication

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités), Formation professionnelle continue (établissements publics habilités).

Ponctuelle pratique et orale 50 min

Formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS).

CCF

Scolaires (établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (établissements non habilités)

Au titre de leur expérience professionnelle

Enseignement à distance.

Ponctuelle pratique et orale 50 min

RNCP35471BC03 — Organisation et préparation de la réalisation d'agencement

LISTE DE COMPÉTENCES

Quantifier les besoins et les ressources
Estimer et déterminer les coûts
Organiser la cotraitance et la sous-traitance
Planifier les activités et l'utilisation des ressources
Préparer la réalisation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités), Formation professionnelle continue (établissements publics habilités).

Ponctuelle écrite 4h

Formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS).

Ponctuelle écrite 4h

Scolaires (établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (établissements non habilités)

Au titre de leur expérience professionnelle

Enseignement à distance.

Ponctuelle écrite 4h

RNCP35471BC04 — Suivi de la réalisation d'agencement

LISTE DE COMPÉTENCES

Assurer le suivi économique du chantier
Piloter l'action d'une équipe
Prévenir les risques de santé et de sécurité
Communiquer avec les acteurs du projet y compris en langue étrangère

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités), Formation professionnelle continue (établissements publics habilités).

Ponctuelle orale 30 min

Formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS).

Ponctuelle orale

Scolaires (établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (établissements non habilités)

Au titre de leur expérience professionnelle

Enseignement à distance.
Ponctuelle orale 30 min

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire du brevet de technicien supérieur E.R.A. exerce ses activités dans le domaine du second œuvre appliqué à l'étude et à la réalisation d'agencements à construire ou à rénover.

Les réalisations sont des ouvrages sur mesures dans les domaines de :

- L'agencement commercial (commerces, hôtels, restaurants, brasseries ...) y compris les devantures ;
- L'agencement de locaux professionnels (sièges sociaux d'entreprises, administrations, locaux pour professions libérales...) ;
- L'agencement d'habitat individuel et collectif (cuisines, salles de bains, pièces à vivre...) ;
- L'agencement spécifique (cabine de bateau, salle technique en milieu hospitalier, studio d'enregistrement...) ;

Le titulaire d'un brevet de technicien supérieur E.R.A., s'insère dans des entreprises de types TPE, PME comme :

- les cabinets d'architecture et cabinets de design ;
- les entreprises d'agencement ;
- les entreprises de menuiseries d'agencement.

Il exerce également son activité au sein de services travaux intégrés aux grandes entreprises et aux administrations.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Selon la taille de l'entreprise, le titulaire du brevet de technicien supérieur E.R.A. exerce tout ou partie de ses activités en bureau d'études, sur chantier, en relation avec l'atelier, avec un niveau de spécialisation et d'autonomie variable suivant les tâches à effectuer.

Ces activités peuvent l'amener à évoluer vers des fonctions de chargé d'affaires, de responsable de bureau d'études techniques ou de conducteur de travaux. Le titulaire du brevet de technicien supérieur E.R.A. peut également envisager une création ou une reprise d'entreprise.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 300 €
Familles professionnelles (FAP)	U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	3 755
Jugés difficiles à recruter	20 %
Emplois saisonniers	22 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury, nommé pour chaque session par arrêté du recteur d'académie, est présidé par un enseignant-chercheur ou par un inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régionale de la spécialité du diplôme. Il est composé à parts

égales :

- De professeurs de l'enseignement public, représentant la majorité des personnels enseignants, dont un enseignant-chercheur, et s'il y a lieu, de professeurs de l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage.
- De membres de la profession intéressée par le diplôme, employeurs et salariés.

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 560 €
Selon la branche	6 000 € – 7 971 €

Prise en charge	Branches concernées
7 560 €	Valeur par défaut · 197 branches
7 971 €	CPNE Menuiseries Charpentes et portes planes, CPNE fabrication de l'ameublement, CPNEFP de la branche des entreprises du bureau et du numérique (commerces et services), CPNEFP des commerces de gros, CPNEFP des commerces et services de l'audiovisuel, de l'électronique et de l'équipement ménager
7 856 €	CPNE conjointes du bâtiment et des travaux publics, CPNE des métiers du géomètre, CPNEFP de la profession d'économiste de la construction
6 000 €	CNPE de la Plasturgie et des Composites, CPNEFP Carrières et matériaux, CPNEFP de la métallurgie
7 931 €	CPNEFP Import-Export
7 886 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
7 841 €	CPNEFP de la branche des prestataires de services du secteur tertiaire
7 200 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 01/01/2024

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP1018

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP38383

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://enqdip.sup.adc.education.fr/bts/index.htm>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35471/>